Arrondissement de DUNKERQUE Canton de WORMHOUT

COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 297/2022

OBJET: TERRAINS DES SPORTS - Utilisation interdite

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de protection pour les terrains des sports à la suite des intempéries de ces derniers jours.

ARRETE

ARTICLE 1: L'utilisation des terrains de sports d'HERZEELE est interdite le samedi 26 novembre

et le dimanche 27 novembre 2022.

ARTICLE 2 : Les sociétés sportives, l'école et l'ensemble de la population sont tenues de respecter le présent arrêté qui sera notifié par voie d'affichage sur les lieux et à la porte de la Mairie.

ARTICLE 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

*Monsieur VITSE Alexandre, Président du Racing Club d'Herzeele.

Fait à HERZEELE, le 25/11/2022 Le Maire S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 25/11/2022

Le Maire, S.FRANCKE